



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 6

LE TRIBUNAL DE COMMERCE : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT Rôle et missions de l'expert

Vendredi 11 avril 2025

De 09h00 à 12h00

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'organisation et le rôle du tribunal de commerce
- Place de l'expert au sein de cette juridiction

Être capable de :

- De répondre aux exigences du tribunal de commerce lors de missions confiées à l'expert

Pour savoir :

- Respecter les obligations de l'expert vis-à-vis de cette institution consulaire

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

09h00-10h30 PARTIE 1

Président du Tribunal de Commerce de Besançon ou son représentant

Introduction

Présentation de l'institution consulaire

Les missions des tribunaux de Commerce :

- La résolution des litiges
- Le traitement des difficultés économiques des entreprises
- La prévention des difficultés des entreprises

Les acteurs de la justice consulaire

Le fonctionnement du Tribunal de commerce de Besançon

10h30-10h45 Pause

10h45-11h45 PARTIE 2

Président du Tribunal de Commerce de Besançon ou son représentant

La gestion de l'expertise

Méthodes du Tribunal de commerce de Besançon dans le suivi des expertises

En matière de procédures collectives

Expertise et évaluation des biens immobiliers des entreprises en difficultés

Cas de désignation obligatoire de l'expert

Sensibilisation des juges sur la question des expertises

Le pouvoir d'appréciation du juge

11h45-12h00 PARTIE 3

Président du Tribunal de Commerce de Besançon ou son représentant

Conclusion et débat avec la salle

QCM fin de formation en ligne

Organisation de la formation

Intervenants :

- Président du Tribunal de Commerce de Besançon ou son représentant

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert